

A R I A

Rapport
du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2012

Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

7 Place du Griffon
69001 LYON

Association (Loi du 1^{er} juillet 1901) déclarée à la Préfecture du Rhône
Le 29 octobre 2009 sous le numéro W691075114

FIDUCIAIRE LYONNAISE 
Expertise Comptable - Audit

69, bd des Canuts ■ 69317 Lyon Cedex 04
tél. 04 78 29 85 04 ■ fax 04 78 30 80 25
fidulyon@fiduciairelyonnaise.fr

Société d'expertise comptable - Tableau de l'Ordre de Lyon Rhône-Alpes
Société de commissaires aux comptes - Compagnie régionale de Lyon
S.A. au capital de 251100€ / RC Lyon B 958 513 509



Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ARIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne l'évaluation des valeurs mobilières de placement et l'affectation des résultats sous contrôle de tiers financeurs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

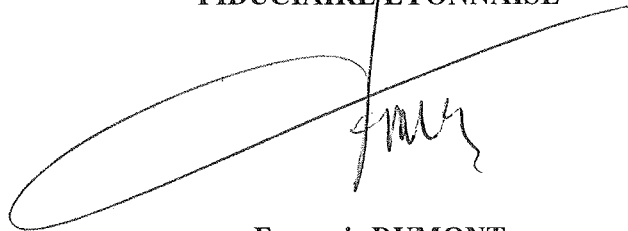
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Par application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'établir le présent rapport dans le délai statutaire de quinze jours avant l'Assemblée Générale, suite à l'obtention tardive de certaines informations.

Fait à Lyon, le 11 juin 2013

**Le Commissaire aux Comptes
FIDUCIAIRE/LYONNAISE**



François DUMONT



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

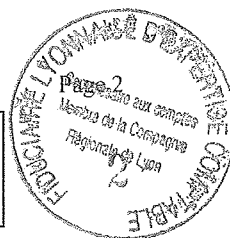
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)				Exercice précédent le 31/12/2011 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :						
Concessions, brevets, droits similaires	7 159	7 080	79	0,00	882	0,03
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :						
Terrain	84 707		84 707	2,62	89 166	2,88
Constructions	861 720	134 653	727 067	22,52	776 584	25,06
Installations techniques, matériel & outillage industriel	19 598	5 512	14 086	0,44	4 991	0,16
Autres immobilisations corporelles	130 180	55 481	74 700	2,31	74 655	2,41
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :						
Autres titres immobilisés	5 596		5 596	0,17	5 596	0,18
Autres immobilisations financières	6 399		6 399	0,20	6 389	0,21
TOTAL (I)	1 115 359	202 725	912 634	28,27	958 263	30,92
STOCKS ET COURS :						
Matières premières, approvisionnements	13 087		13 087	0,41	9 724	0,31
CREANCES (2)						
Avances et acomptes versés sur commandes	98		98			0,00
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	5 334		5 334	0,17	5 770	
. Personnel	450		450	0,01	1 506	
. Organismes sociaux	3 837		3 837	0,12	10 803	0,35
. Autres	51 518	32 096	19 422	0,00	108 751	3,51
Valeurs mobilières de placement	886 537		886 537	27,46	886 537	28,61
Disponibilités	1 380 713		1 380 713	42,76	1 113 678	35,93
Charges constatées d'avance	6 525		6 525	0,20	4 180	0,13
TOTAL (II)	2 348 098	32 096	2 316 003	71,73	2 140 949	69,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
TOTAL ACTIF	3 463 457	234 821	3 228 636	100,00	3 099 212	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2012 (12 mois)		Exercice précédent le 31/12/2011 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES :				
FONDS PROPRES				
* Fonds associatifs sans droit de reprise	989 082	30,63	946 232	30,53
RESERVES				
* Excédents affectés à l'investissement	105 786	3,28	105 786	3,41
* Réserves de compensation	286 146	8,86	286 146	9,23
* Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	437 909	13,56	437 909	14,13
* Autres réserves	39 149	1,21	39 149	1,26
REPORT A NOUVEAU				
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	-1 307	-0,04	-2 411	-0,08
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs	90 163	2,79	3 412	0,11
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	119 685	3,71	130 704	4,22
PROVISIONS REGLEMENTEES				
* Couverture du besoin en fonds de roulement	63 418	1,96	63 418	2,05
* Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations	25 143	0,78	48 855	1,58
TOTAL (I)	2 155 174	66,75	2 059 201	66,44
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
. Provisions pour risques	16 000	0,50	20 200	0,65
TOTAL (II)	16 000	0,50	20 200	0,65
FONDS DEDIES				
. Sur subventions de fonctionnement	255 149	7,90	197 062	6,36
TOTAL (III)	255 149	7,90	197 062	6,36
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées	422 670	13,09	433 260	13,98
Fournisseurs et comptes rattachés	25 996	0,81	41 267	1,33
Dettes fiscales et sociales	350 554	10,86	344 820	11,13
Autres	3 092	0,10	3 402	0,11
Produits constatés d'avance		0,00	0	0,00
TOTAL (IV)	802 312	24,85	822 749	26,55
Ecart de conversion passif (V)		0,00		
TOTAL PASSIF	3 228 636	100,00	3 099 212	100,00

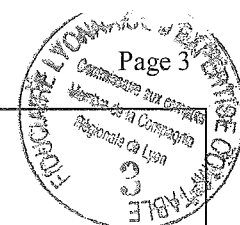
ENGAGEMENTS RECUS

Legs nets à réaliser :

- . acceptés par les organes statutairement compétents
- . autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNES



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie
COMPTE DE RESULTAT
 Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

COMPTE DE RESULTAT	Exercice clos le 31/12/2012			Exercice précédent au 31/12/2011		Variation	%
	France	Total	%	Total	%		
PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Prestations de services	6 293	6 293	0,21	1 670	0,06	4 623	276,83
Montants nets produits d'exploitation (a)		6 293	0,22	1 670	0,06	4 623	276,83
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION :							
Dotations et produits de la tarification		2 768 784	93,01	2 705 511	90,89	63 273	2,34
Subventions d'exploitation		147 140	4,94	150 472	5,05	-3 332	-2,21
Cotisations		370	0,01	435	0,01	-65	-14,94
Autres produits		13 005	0,44	13 828	0,46	-823	-5,95
Reprises sur provisions pour charges d'exploitation			0,00	5 478	0,18	-5 478	NS
Transfert de charges d'exploitation		3 842	0,13	14 357	0,48	-10 515	-73,24
Sous-total des autres produits d'exploitation (b)		2 933 141	98,54	2 890 081	97,09	43 059	1,49
Total des produits d'exploitation (I)=(a)+(b)		2 939 434	98,75	2 891 751	97,15	47 683	1,65
PRODUITS FINANCIERS :							
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif		1 513	0,05	1 454	0,05	-560	4,06
Autres intérêts et produits assimilés		2 427	0,08	2 245	0,08	182	8,11
Différences positives de change			0,00				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement		0	0,00	36 964	1,24	-36 964	-100,00
Total des produits financiers (III)		3 940	0,14	40 663	1,37	-36 723	-90,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS :							
Sur opérations en gestion		2 113	0,07	2 688	0,09	-575	-21,40
Sur opérations en capital		11 279	0,38	12 240	0,41	-961	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges		27 912	0,94	27 866	0,94	46	0,17
- Report des ressources non utilisées		35 344	1,19	1 500	0,05	33 844	2 256,27
Total des produits exceptionnels (IV)		76 648	2,57	44 295	1,49	32 352	73,04
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)		3 020 022	101,46	2 976 709	104,30	43 313	1,46
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT							
TOTAL GENERAL		3 020 022		2 976 710		43 312	1,46
CHARGES D'EXPLOITATION :							
Achats de marchandises et de matières premières		80 382	2,82	59 837	2,14	20 545	34,33
Variation de stock marchandises et matières premières		-3 363	-0,12	-448	-0,02	-2 915	650,67
Autres achats non stockés		89 161	3,13	82 264	2,94	6 897	8,38
Services extérieurs		214 808	7,55	234 541	8,39	-19 733	-8,41
Autres services extérieurs		133 847	4,70	153 346	5,49	-19 499	-12,72
Impôts, taxes et versements assimilés		161 192	5,66	157 838	5,65	3 354	2,12
Salaires et traitements		1 332 095	46,81	1 351 227	48,34	-19 132	-1,42
Charges sociales		651 545	22,89	627 991	22,47	23 554	3,75
Autres charges de personnel		8 505	0,30	7 605	0,27	900	11,83
Dotations aux amortissements et aux provisions		72 958	2,56	73 193	2,62	-235	-0,32
Dotations aux provisions		32 096	1,13		0,00	5 478	N/S
Autres charges		1 822	0,06	904	0,03	918	101,55
Total des charges d'exploitation (II)		2 775 050	97,51	2 748 299	98,32	26 751	0,97



ARIA - Association Rhône-Alpes d'Insertion et d'Addictologie

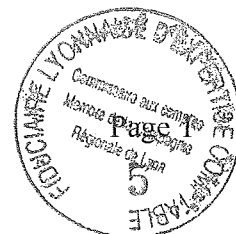
COMPTE DE RESULTAT

Période du 01/01/2012 au 31/12/2012

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2012		%	Exercice précédent au 31/12/2011		Variation	%
CHARGES FINANCIERES :							
Intérêts et charges assimilées		20 585	0,72	21 078	0,75	-493	-2,34
Différences négatives de change							
Total des charges financières (III)		20 585	0,72	21 078	0,75	-493	-2,34
CHARGES EXCEPTIONNELLES :							
Sur opérations en capital		10 197	0,36	6 245	0,22	3 952	63,28
Sur opérations en gestion		82	0,00		0,00	82	#DIV/0!
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		93 431	3,28	69 501	2,49	23 930	34,43
Total des charges exceptionnelles (IV)		103 710	3,64	75 746	2,71	27 964	36,92
Participation des salariés aux résultats (V)		0	0,00	0	0,00	0	
Impôts sur les sociétés (VI)		992	0,03	883	0,03	109	12,34
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)		2 900 337	101,91	2 846 006	101,81	54 331	1,91
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		119 685		130 704		-11 019	-8,43
TOTAL GENERAL		3 020 022		2 976 710		43 312	1,46

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
PRODUITS :							
Bénévolat							
Prestations en nature							
Dons en nature							
TOTAL							
CHARGES :							
Secours en nature							
Mise à disposition gratuite de biens et services							
Personnel bénévole							
TOTAL							

ANNEXE



PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2012 a une durée de 12 mois.

En date du 28 novembre 2009, un rapprochement associatif a eu lieu au sein de l'association ARIA selon les modalités suivantes :

Fusion avec les associations APUS, RUPTURES et JONATHAN

- Apport partiel d'actif de l'association AIDES ALCOOL de son activité de Centre de Cure ambulatoire en Alcoologie : Centre André REQUET.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 228 636 €.

Le résultat net comptable figurant au passif représente un excédent de 119 685 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 22 avril 2013 par le Conseil d'Administration.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions réglementées : elles sont constituées sur autorisation des financeurs pour renforcer la couverture du besoin en fonds de roulement ou pour le renouvellement des immobilisations.
- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Fonds dédiés : il s'agit des engagements restant à réaliser sur les subventions attribuées par les financeurs.
- Stocks de fournitures : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

- Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement : la valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

- Créances et dettes : elles sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations issues des fusions et apports : ces biens sont amortis sur leur durée résiduelle à la date de fusion,

- immobilisations non décomposables : l'association bénéficie des mesures de tolérance ; l'association a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS (voir Annexes I et II)

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations corporelles sont calculés suivant les modalités suivantes :

A. Logiciels	linéaire de 1 à 3 ans
B. Constructions	linéaire de 15 à 30 ans
C. Matériel et outillage	linéaire de 3 à 5 ans
D. Agencements des constructions	linéaire de 5 ans à 10 ans
E. Matériel informatique et de bureau	linéaire de 3 ans à 10 ans

CREANCES

Les « autres créances » représentent essentiellement :

- les sommes à recouvrer au titre des subventions acquises à la clôture de l'exercice et non encore perçues pour un montant global de 14 400 euros,

- une créance sur l'association AIDES ALCOOL suite à l'apport partiel d'actif d'un montant de 32 112 euros, provisionnée à 100%

Toutes les créances sont à moins d'un an.



PRODUITS A RECEVOIR PAR POSTE DU BILAN

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan :

Autres créances	3 483 €
Disponibilités	773 €
TOTAL	4 256 €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Montant des charges constatées d'avance figurant au bilan : 6 525 euros

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

DISPONIBILITES

Les disponibilités comprennent :

✓ des valeurs mobilières de placement qui figurent à l'actif pour un montant global de 886.537 euros.

La différence entre leur valorisation au cours du 31/12/2012 et leur valeur comptable représente un écart positif de 57 443 euros. Aucune dépréciation n'a donc été constatée à cette date.

✓ des comptes bancaires ordinaires et un compte courant postal.

✓ des comptes bancaires sur livret.

✓ des espèces en caisse.

FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES

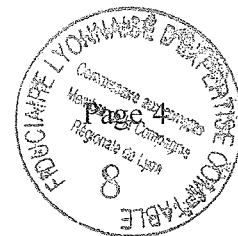
Fonds propres et réserves

a) Les fonds associatifs sont essentiellement constitués par

- le cumul des résultats antérieurs des actions ne relevant pas de la loi médico-sociale 2002-2 réalisés précédemment sans droit de reprise.

- des subventions d'investissement sur biens renouvelables.

- des legs et donations.



b) Les réserves sont :

- des réserves de compensation distinguées par service lors de l'affectation d'excédents antérieurs.
- des excédents affectés à l'investissement ou à la couverture du besoin en fonds de roulement.
- un projet d'investissement associatif correspondant à une partie de l'excédent 2006 d'APUS.
- des réserves libres.

c) Le résultat de l'exercice de 119 685 € se répartit par site géographique:

- GRIFFON :	+ 17 429 €
- RUPTURES :	+ 62 551 €
- JONATHAN :	+ 39 705 €

- Les comptes administratifs de chaque service sont soumis chaque année à la tutelle. Les autorités de tarification peuvent refuser certaines dépenses.

La conséquence de ce refus est l'absence de refinancement des déficits correspondants dans les budgets N+2. Conformément à l'avis n° 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007, ces dépenses refusées sont affectées au compte 114 « Dépenses refusées par l'autorité de tarification en application de l'article R.314-52 du C.A.S.F ».

Autres Fonds associatifs

- ✓ Les résultats sous contrôle de tiers financeurs représentent le résultat des secteurs relevant de la loi médico-sociale 2002-2 constaté au cours des exercices N-1 et N-2.

Ils se décomposent au 31/12/2012 en :

- un excédent 2006 de 6 613 euros affecté aux mesures exceptionnelles,
- un déficit 2010 de 4 305 euros en attente d'approbation et de refinancement par l'A.R.S ou la D.D.C.S,
- un excédent 2011 de 87 854 € en attente d'approbation et de refinancement par l'A.R.S ou la D.D.C.S,
-

- ✓ Les provisions réglementées sont des provisions constituées en couverture du besoin en fonds de roulement.

Une provision pour fonds de roulement avait été constituée chez APUS jusqu'au 31/12/1985 pour faire face, partiellement, aux besoins financiers engendrés par le décalage parfois important entre l'année au titre de laquelle les subventions sont octroyées par les organismes financeurs et la date effective de paiement des dites subventions.

En 1996, elle avait été augmentée pour financer le fonds de roulement d'un nouveau service d'APUS.

Ces provisions réglementées ont été spécifiquement autorisées par l'avis n°00-03 du Conseil National de la Comptabilité dans le cadre du décret n°88-279 du 24 mars 1988 relatif à la gestion budgétaire et comptable des CHRS. Elles se sont maintenues à 63.418 euros en 2009 et ne concernent que les activités d'APUS.

✓ Les provisions pour renouvellement d'immobilisations

Elles concernent RUPTURES et seront reprises au fur et à mesure de la constatation de l'amortissement et des frais sur emprunt des investissements concernés.

FONDS DEDIES ET PROVISIONS (Voir Annexe III)

Utilisation des ressources provenant des exercices antérieurs

Au cours de l'exercice 2012, un des fonds constitués précédemment a été utilisé :

• Fonds dédiés départ retraite	35 344 €
TOTAL	35 344 €

Constitution des ressources provenant de l'exercice

Au cours de l'exercice 2012, neuf fonds ont été créés par l'association :

• Fonds dédiés addicto stagiaires	6 000 €
• Fonds dédiés CSAPAG Fibroscan	4 000 €
• Fonds dédiés Addicto évaluation interne	16 280 €
• Fonds dédiés Addicto joueurs excessifs	4 416 €
• Fonds dédiés matériel RDR	6 000 €
• Fonds dédiés bus RDR	12 000 €
• Fonds dédiés RSA prison	21 550 €
• Fonds dédiés MILDT	10 000 €
• Fonds dédiés départ retraite	13 185 €
TOTAL	93 431 €

Ces fonds dédiés correspondent à des subventions ou dotations non utilisées à la clôture de l'exercice. Les sommes ainsi réservées sont placées en attente de leur utilisation. Le détail des fonds dédiés au 31 décembre 2012 figure en annexe 3.

Renseignements divers

Deux salariés ayant au 31/12/2012 plus de 10 ans d'ancienneté (durée minimum entraînant le versement d'une indemnité de départ), sont susceptibles de prendre leur retraite durant l'année 2013.

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

• Emprunts et dettes assimilées	845 €
• Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 996 €
• Dettes fiscales et sociales	194 959 €
TOTAL		221 800 €

AUTRES DETTES

Il s'agit essentiellement des dettes fournisseurs, sociales et fiscales, des sommes perçues par l'Association pour le compte des personnes prises en charge, soit des sommes déposées par ces personnes qui sont à leur restituer. Toutes les dettes non financières sont à moins d'un an.

DETTES FINANCIERES

Il s'agit d'un emprunt souscrit en 2009 pour un montant de 452 K€ par l'association absorbée RUPTURES pour l'acquisition d'un bien immobilier. La durée de l'emprunt est de 25 ans.

Le capital restant à rembourser s'élève à 421 750 € dont :

- part à moins d'un an 11 087 euros ;
- part à plus d'un an et moins de cinq ans : 50 049 euros ;
- part à plus de cinq ans : 360 614 euros.

REMUNERATIONS

La rémunération des trois plus hauts dirigeants de l'association est égale à zéro, ceux-ci étant tous les trois bénévoles.

RESULTAT EXCEPTIONNEL

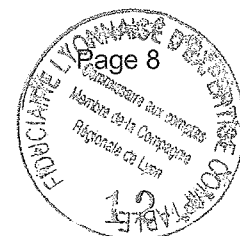
Le Résultat exceptionnel est composé de :

- Charges exceptionnelles pour un montant de 103 710 € :
 - charges diverses sur opérations de gestion et en capital : 10 279 €
 - engagements à réaliser sur ressources affectées : 93 431 €
- Produits exceptionnels pour un montant de 76 648 € :
 - produits exceptionnels divers sur opérations de gestion et en capital: 13 392 €
 - reprise de provisions par renouvellement des immobilisations : 23 712 €
 - reprise de provision pour risques : 4 200 €
 - report de ressources non utilisées : 35 344 €

ANNEXE 1

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Acquisitions	Cessions ou Virements	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 182 €	0 €	23 €	7 159 €
. Logiciels	7 182 €	0 €	23 €	7 159 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 070 070 €	31 778 €	5 641 €	1 096 207 €
. Terrain	89 166 €		4 459 €	84 707 €
. Constructions	861 720 €			861 720 €
. Matériel et outillage	8 213 €	12 356 €	971 €	19 598 €
. Agencements des locaux	49 165 €	11 996 €		61 161 €
. Matériel et mobilier de bureau	61 806 €	7 426 €	211 €	69 021 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	11 995 €	0 €	0 €	11 995 €
. Autres titres immobilisés	5 596 €			5 596 €
. Autres immobilisations financières	6 399 €			6 399 €
TOTAL	1 089 247 €	31 778 €	5 664 €	1 115 359 €



Exercice 2012

ANNEXE 2

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Amort. cumulés à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amort. cumulés à la clôture de l'exercice
Rubriques				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 300 €	803 €	23 €	7 080 €
. Logiciels	6 300 €	803 €	23 €	7 080 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	124 672 €	72 155 €	1 182 €	195 645 €
. Constructions	85 136 €	49 517 €		134 653 €
. Matériel et outillage	3 222 €	3 261 €	971 €	5 512 €
. Agencements constructions	11 706 €	5 486 €		17 192 €
. Matériel et mobilier de bureau	24 608 €	13 891 €	211 €	38 288 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
. Autres titres immobilisés				
. Autres immobilisations financières				
TOTAL	130 972 €	72 958 €	1 205 €	202 725 €

ANNEXE 3

TABLEAU DES PROVISIONS ET FONDS DEDIES

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	Provisions à l'ouverture de l'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Provisions à la clôture de l'exercice
Rubriques				
PROVISIONS REGLEMENTEES	112 273 €	0 €	23 712 €	88 561 €
. Provisions pour fonds de roulement	63 418 €			63 418 €
. Provisions pour renouvellement d'immobilisati	48 855 €		23 712 €	25 143 €
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	20 200 €	0 €	4 200 €	16 000 €
. Provisions pour risques sur action RSA Santé	0 €		0 €	0 €
. Provisions pour risques sur garantie	20 200 €		4 200 €	16 000 €
FONDS DEDIES	197 063 €	93 431 €	35 344 €	255 150 €
. Fonds dédiés poste accueil	11 391 €			11 391 €
. Fonds dédiés action médicale	4 588 €			4 588 €
. Fonds dédiés action de santé	8 766 €			8 766 €
. Fonds dédiés Point écoute jeunes SPRS	16 523 €			16 523 €
. Fonds dédiés MILDT	1 500 €	10 000 €		11 500 €
. Fonds dédiés indemnité départ retraite	128 001 €	13 185 €	35 344 €	105 842 €
. Fonds dédiés réparations ppartements	915 €			915 €
. Fonds dédiés A.R.T.T.	25 379 €			25 379 €
. Fonds dédiés Action RSA Prison		21 550 €		21 550 €
. Fonds dédiés Addicto stagiaire		6 000 €		6 000 €
. Fonds dédiés CSAPAG Fibroscan		4 000 €		4 000 €
. Fonds dédiés Addicto Evaluat ESMS		16 280 €		16 280 €
. Fonds dédiés Joueurs excessifs		4 416 €		4 416 €
. Fonds dédiés matériels RDR		6 000 €		6 000 €
. Fonds dédiés bus RDR		12 000 €		12 000 €
PROVISIONS CREANCES DOUTEUSES	0 €	32 096 €	0 €	32 096 €
Provisions créances douteuses	0 €	32 096 €		32 096 €
TOTAL	329 536 €	125 527 €	63 256 €	391 807 €